

Economie agricole

Le lait : facteur déterminant du revenu agricole régional

Pour la première fois depuis 2002, le revenu agricole moyen 2016 de la région est supérieur à celui de France métropolitaine.

Au niveau national, la chute des rendements des grandes cultures conjuguée à des prix faibles pour les céréales fait chuter le revenu moyen. Dans la région, le revenu se maintient. En effet, contrairement aux régions de plaine plutôt spécialisées en grandes cultures, l'agriculture régionale est orientée vers l'élevage bovin avec une dominante laitière.

Malgré les fluctuations du prix du lait, le revenu des producteurs de la région demeure assez stable grâce aux AOP et aux aides PAC différenciées pour les zones de montagne. Il en est de même pour le revenu des éleveurs de bovins allaitants, très dépendant des subventions. Les revenus des viticulteurs et des céréaliers sont plus faibles que la moyenne nationale. Ils sont aussi plus fluctuants que ceux de l'élevage bovin. Leurs poids dans le revenu moyen régional reste cependant modéré.

2016 : un revenu agricole moyen régional plus élevé que celui de la France métropolitaine

En 2016, le revenu courant avant impôt (RCAI) moyen des exploitations moyennes et grandes de la région s'établit à 28 500 €. Il est inférieur à la moyenne quinquennale (30 000 €) mais plus élevé que le RCAI moyen de la France métropolitaine (27 100 €). Celui-ci s'est nettement replié par rapport à la moyenne quinquennale (- 36 %) (Figure 1).

Cette situation constitue une exception à analyser car le RCAI moyen des exploitations de la région Auvergne-Rhône-Alpes est généralement inférieur à la moyenne nationale.

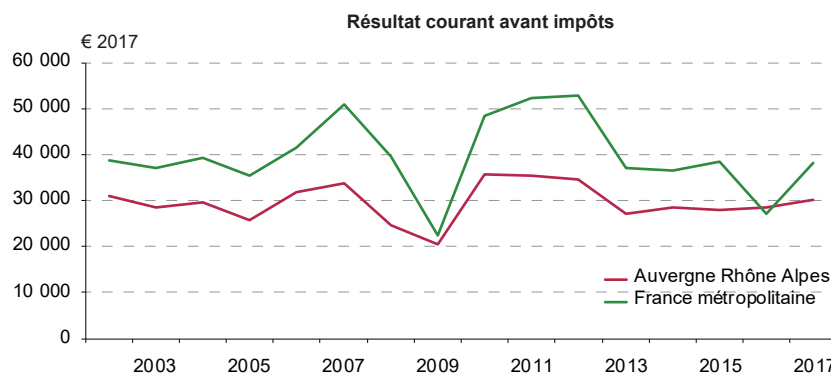
Une région d'élevage dominée par le lait

L'élevage bovin (laitier, allaitant et mixte) apporte en moyenne la moitié de l'EBE (excédent brut d'exploitation) régional (Figure 2). La contribution de l'orientation grandes cultures s'élève à 9 % alors qu'elle atteint 26 % au niveau national en moyenne 2011-2015. Ainsi l'impact des productions végétales sur le revenu moyen régional est moindre tandis que le poids des produits de l'élevage est déterminant.

Le lait et les fromages fermiers représentent près d'un tiers de la production régionale, les bovins (vaches de réforme et broutards) 19 %, le vin et les céréales 11 %.

Au niveau national, la spécialisation laitière est moins marquée. Le lait représente 15 % des produits.

Figure 1
En 2016, le RCAI régional est plus élevé que celui de la France métropolitaine



Source : Agreste - RICA

Le revenu régional fluctue moins que le revenu national

La relative stabilité du revenu régional par rapport au revenu national s'explique par sa forte dépendance aux produits issus de l'élevage bovin (lait et viande) (Figure 3). Les prix des productions animales sont en effet moins fluctuants que ceux des productions végétales et les effets des accidents climatiques (grêle, gel...) sont moins directs sur l'élevage.

Les subventions jouent un rôle tampon, conforté en région par la réforme de la PAC

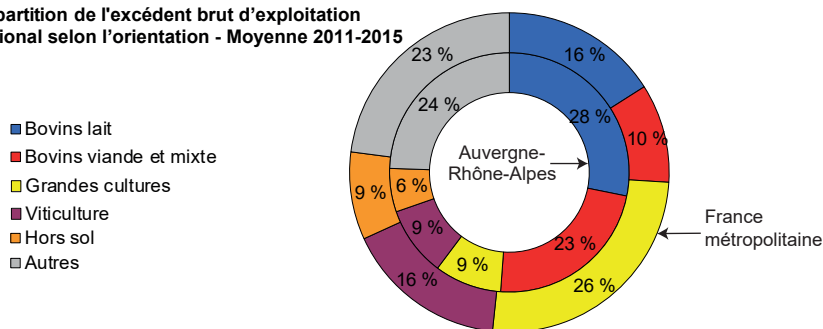
Le revenu reste très dépendant des subventions qui représentent 120 % du RCAI en 2016 (Figure 4). Elles permettent notamment aux exploitations d'élevage de dégager un revenu malgré leur faible rentabilité. Les aides jouent cependant un rôle tampon modéré : elles soutiennent le revenu sans compenser les effets des aléas climatiques et des baisses de prix.

L'entrée en application de la nouvelle PAC en 2015, dont l'objectif est d'orienter les aides en faveur de l'élevage et de réduire les disparités entre les bénéficiaires, favorise les régions à dominante montagne et élevage comme Auvergne-Rhône-Alpes. Ce rééquilibrage se fait au détriment des régions de plaine spécialisées en grandes cultures, par un transfert des aides découplées vers l'ICHD et les aides couplées du premier pilier. La réforme a donc un effet positif direct sur le revenu régional (Figure 5).

Figure 2

L'élevage bovin fournit plus de la moitié de l'excédent brut d'exploitation régional

Répartition de l'excédent brut d'exploitation régional selon l'orientation - Moyenne 2011-2015

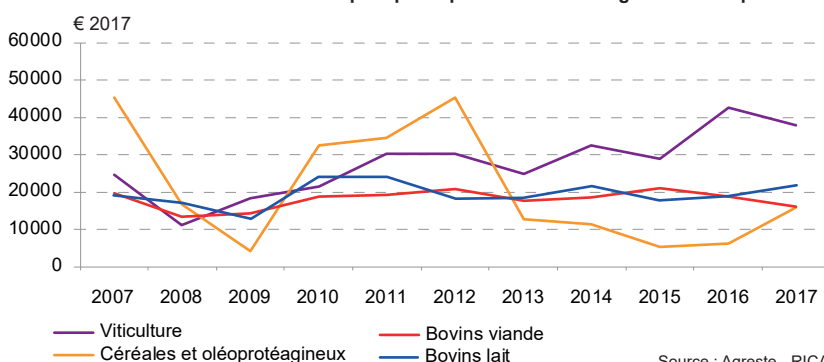


Source : Agreste - RICA

Figure 3

Des revenus fluctuants selon les OTEX

Résultats courants avant impôts par exploitation en Auvergne-Rhône-Alpes

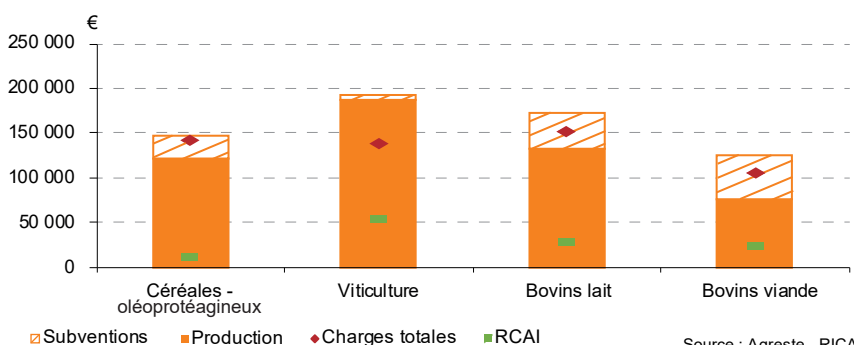


Source : Agreste - RICA

Figure 4

En dehors de la viticulture, le revenu dépend fortement des subventions

Charges, RCAI, production et subventions par exploitation et orientation en région en 2016

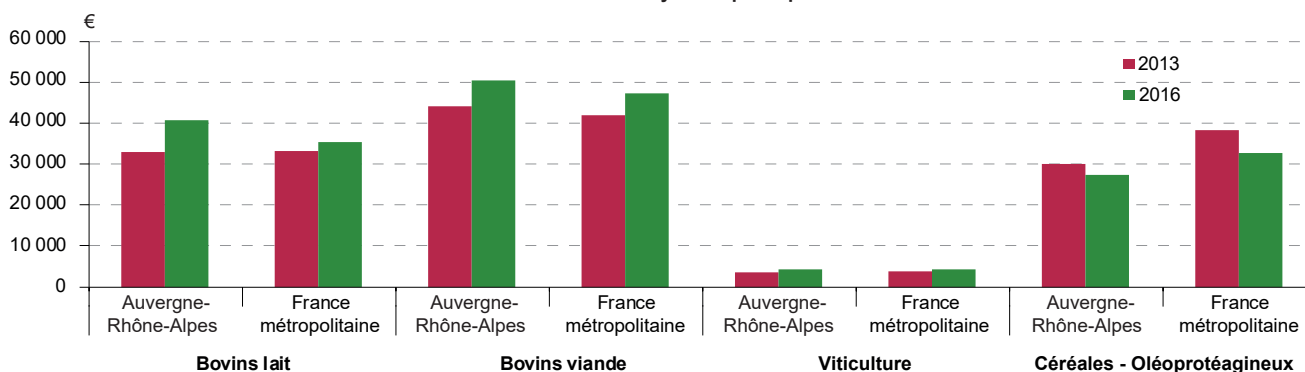


Source : Agreste - RICA

Figure 5

La réforme de la PAC favorable à l'élevage

Subventions moyennes par exploitation



Source : Agreste - RICA

Bovins lait : revenu plus faible mais plus stable en région

Le revenu des exploitations laitières spécialisées s'élève à 30 000 € en moyenne sur la période 2011-2015 (Figure 6). C'est 25 % de moins que pour la France métropolitaine.

Il subit des fluctuations dues à la volatilité des prix (Figure 7). En 2016, le revenu des exploitations laitières de la région se maintient alors qu'il régresse ailleurs en raison de la chute des cours. La baisse des charges conjuguée à un prix plus rémunérateur et à un montant de subventions plus élevé qu'au niveau national a permis d'amortir la crise.

Les exploitations laitières sont majoritairement concentrées en zone de montagne. Bien que la production moyenne de lait progresse, celle-ci reste inférieure à la moyenne nationale. Ce lait bénéficie néanmoins d'une meilleure valorisation liée aux AOP. Les charges opérationnelles, notamment les charges d'aliments, sont moins élevées. Mais ces atouts ne permettent pas de compenser les handicaps structurels liés à l'agriculture de montagne, notamment la dimension économique plus faible caractérisée par des troupeaux plus petits.

Bovins viande : dans le sillon du revenu national

Les exploitations spécialisées en élevage bovin allaitant produisent des brouillards pour l'export et des vaches de réforme pour la viande. Leur revenu est globalement stable et proche du revenu moyen de la France métropolitaine même si en 2016, un écart est constaté.

Avec des charges bien supérieures au produit, le revenu dépend essentiellement des subventions. Néanmoins, le marché des vaches de réforme difficile en 2016 a eu une incidence négative dans la région (Figure 8).

Le plan de soutien à l'élevage et la revalorisation des aides PAC ont permis de compenser en partie les cours bas des vaches de réforme résultant des contrecoups de la crise laitière. Toutefois, le revenu 2016 est légèrement plus faible que la moyenne 2011-2015 alors que ce n'est pas le cas pour la France métropolitaine (Figure 9).

Figure 6

Moins de produit, moins de charges mais un revenu stable pour les exploitations laitières de la région

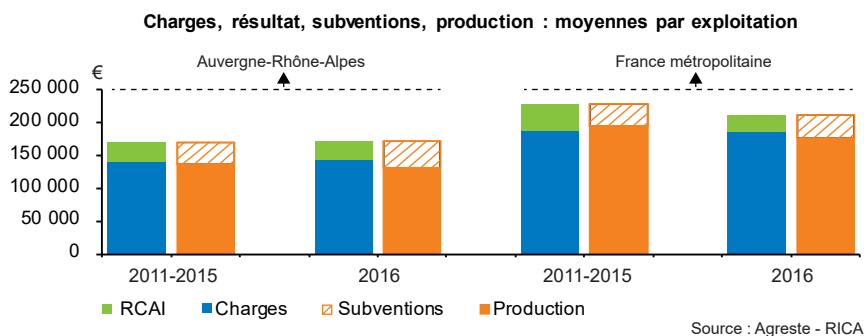


Figure 7

Un revenu soumis aux variations du prix du lait

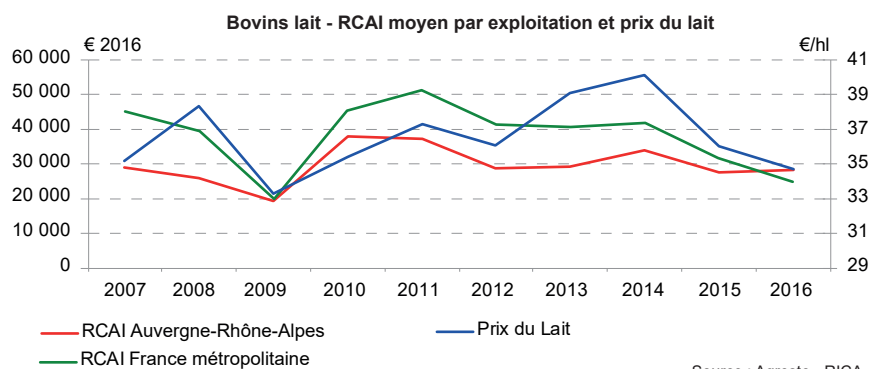


Figure 8

Sans subvention, pas de revenu pour les éleveurs de bovins allaitants

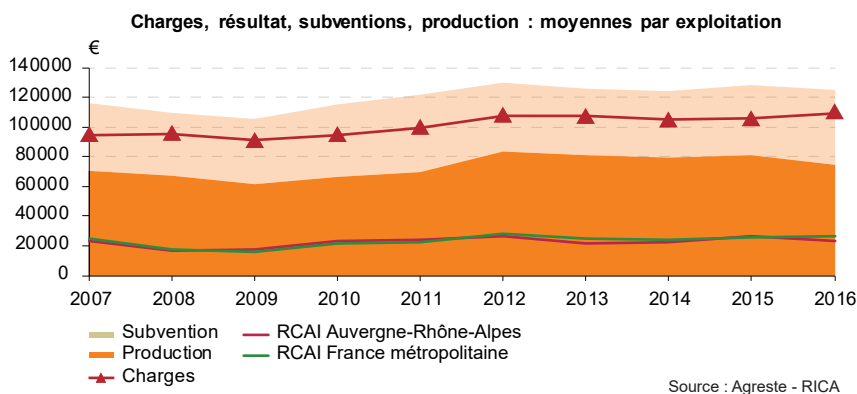
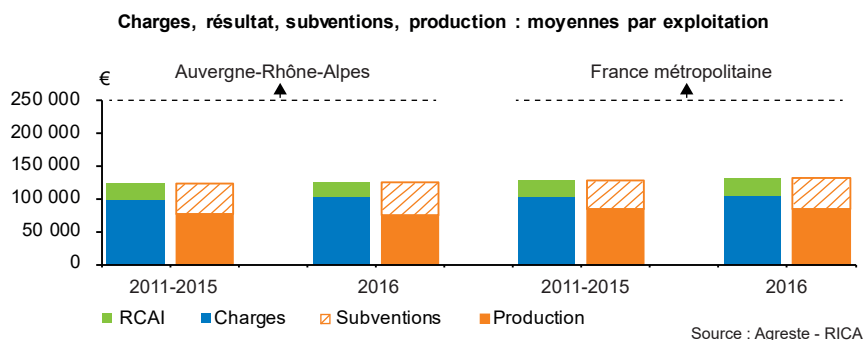


Figure 9

Le revenu des éleveurs de bovins est proche de la moyenne nationale



Viticulture : revenu très lié à la valorisation des AOP

Grâce aux nombreuses AOP dont le Beaujolais et les Côtes du Rhône, le vin AOP se place au premier rang des productions végétales de la région. Une différence de revenu est observée entre les appellations. Cette orientation est peu subventionnée et soumise à la volatilité des cours et aux aléas climatiques.

Céréaliers : revenu soumis aux aléas climatiques et aux fluctuations de prix

Bien qu'une exploitation sur deux cultive des céréales, seulement 10 % d'entre elles sont spécialisées en céréales et oléoprotéagineux dans la région. En 2016, dans un contexte de prix bas et de chute des rendements en céréales moins marquée dans la région, le revenu régional est en retrait de 71 % par rapport à la moyenne quinquennale (Figure 11).

Depuis dix ans, les revenus des céréaliers sont très fluctuants (Figure 12). Ils suivent les cours du blé qui s'inscrivent dans une tendance baissière avec des rebonds en 2010 et 2012 dus à des sécheresses sur les autres continents. Ils subissent aussi le rééquilibrage des aides PAC en faveur des zones de montagne. Les céréaliers cultivent une surface plus faible qu'au plan national. Avec un produit brut par hectare et un niveau de charges d'approvisionnement équivalent, elles dégagent un revenu plus faible.

Corinne Mauvy

Figure 10

En 2016, le revenu des viticulteurs se rapproche de la moyenne nationale

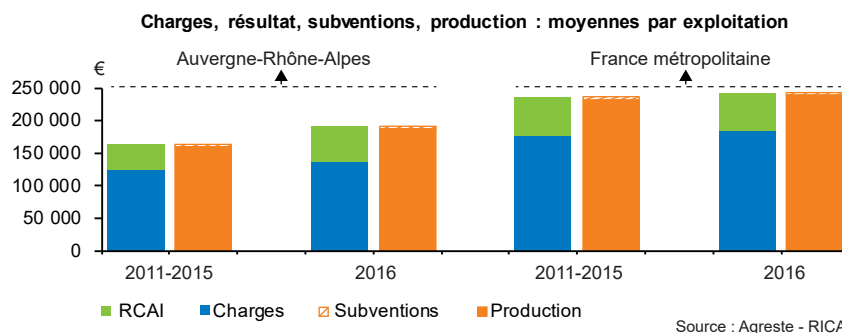


Figure 11

Le revenu des céréaliers en baisse nette en 2016

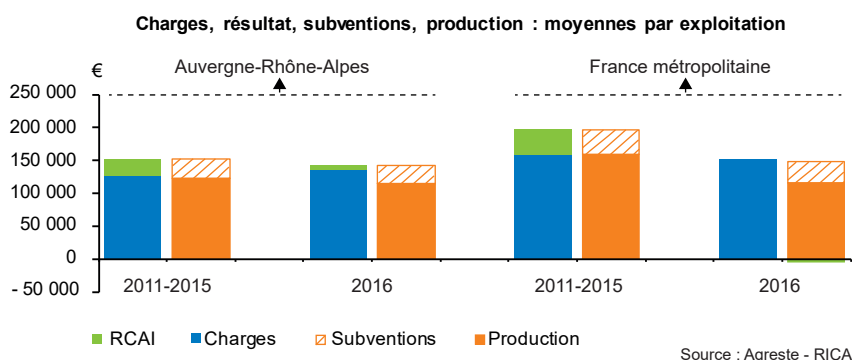
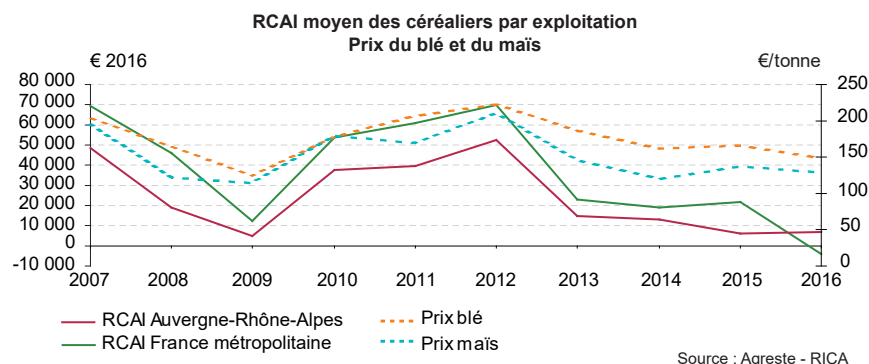


Figure 12

Le revenu des céréaliers soumis aux variations de prix



Méthodologie

Les résultats économiques présentés sont établis à partir des données techniques et comptables collectées chaque année sur un échantillon national d'exploitation agricoles dans le cadre du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA). Cet échantillon compte 7 534 exploitations en 2016 dont 836 en Auvergne-Rhône-Alpes qui représentent les 33 000 exploitations moyennes et grandes de la région. Les résultats de chaque exploitation sont pondérés selon la taille et l'orientation technico économique.

Pour en savoir plus :

Définitions : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/definitions/>

Références n°13 - RICA 2017 : <http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Reseau-d-Information-Comptable,468>

Conjoncture n°29 et 41 - Bilan agricole annuel : <http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Bilan-de-conjoncture>



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes
Tél : 04 73 42 16 02
Courriel : infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Michel Sinoir
Directeur de publication : Seán Healy
Rédactrice en chef : Marie-Laure Rongère
Composition : Sylvie Vasson
Dépôt légal : juin 2019
ISSN : 2494-2847 (Imprimé)

©AGRESTE 2019